

# Note de service

- Destinataires :** Médecins omnipraticiens, infirmières praticiennes spécialisées de 1<sup>ère</sup> ligne, infirmières et gestionnaires des services concernés de 1<sup>ère</sup> ligne du SUD de Lanaudière.
- Expéditeurs :** Dr Harry-Max Prochette, chef du département régional de médecine générale  
Dr Philippe Melanson, Conseiller médical - accès à la première ligne  
Élaine Raymond, chef du service de biologie médicale  
Julie Savignac, Adjointe au directeur des services professionnels
- Date :** Le 7 juin 2024 – Mise à jour le 11 juin 2024
- Objet :** **Déploiement du dépistage du cancer du col par le test VPH en 1<sup>ère</sup> intention  
GMF, GMF-U et cliniques médicales de première ligne du SUD de Lanaudière**
- 

Comme mentionné dans une communication précédente, l'implantation du test de détection des virus du papillome humain (test VPH), comme test de dépistage primaire du cancer du col, s'effectue progressivement au sein de notre région, et ce, en remplacement du test Papanicolaou (Pap test), pour la population des femmes âgées de 25 à 65 ans inclusivement.

Pour juin 2024, les activités de déploiement seront effectuées auprès des services de première ligne de la région du **SUD de Lanaudière**.

Ainsi, dès le **25 juin 2024**, le laboratoire d'HPLG sera en mesure d'analyser les prélèvements VPH en provenance des GMF, GMF-U et cliniques médicales de ce secteur.

L'accès pour les professionnels à tous les outils d'informations sur le sujet est possible via le lien de l'INESSS suivant :

<https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/cancer/depistage-du-cancer-du-col-uterin/>

Vous pouvez aussi consulter les algorithmes de dépistage de l'INESSS à l'adresse suivante :

<https://inesss.algorithmes-onco.info/fr/depistage-du-cancer-du-col-de-l-uterus-et-prise-en-charge-des-lesions-precancereuses#signet6545>

Le milieu de prélèvements requis pour le test VPH est le « ThinPrep ». La technique de prélèvement est présentée dans la vidéo suivante :

[HOLOGIC \(youtube.com\)](https://www.youtube.com/watch?v=Hologic)

Vous trouverez aussi via le lien suivant, une affiche synthèse pour la technique de prélèvement ainsi qu'un visuel pour les indications à suivre pour l'identification adéquate du contenant :

[https://est.omni-assistant.net/optilabIII/Document/Handlers/FileStreamer.ashx?Df\\_Guid=f529111a-13b9-419d-809f-0664f153836b&MostRecentDocument=true](https://est.omni-assistant.net/optilabIII/Document/Handlers/FileStreamer.ashx?Df_Guid=f529111a-13b9-419d-809f-0664f153836b&MostRecentDocument=true)

Vous trouverez ci-dessous le numéro de produit afin de vous procurer le matériel requis via le formulaire en ligne des frais accessoires :

- 41-01783 : Contenants de prélèvements ThinPrep (boîte de 25 unités) + Balais de prélèvements (boîte de 25 unités).

Comme indiqué dans la vidéo, nous vous rappelons qu'il est important d'utiliser un lubrifiant sans carbomère lorsque vous devez en faire usage au même titre que lorsque vous procédez au dépistage des ITSS (*Référence à la note de service du 29 janvier 2024 – Changement de la trousse Chlamydia trachomatis- Neisseria gonorrhoeae*).

Une nouvelle requête devra être complétée pour toutes les demandes de VPH et devra contenir certaines informations cliniques puisqu'une cytologie sera d'emblée effectuée à partir du même échantillon advenant un résultat VPH positif. La nouvelle requête est jointe au présent courriel.

Pour vous soutenir dans cette transition, vous recevrez une invitation pour un midi conférence sur le sujet qui se tiendra le **19 juin 2024**.

Entre-temps, si vous souhaitez consulter la documentation et les outils en lien avec ce déploiement, vous pouvez consulter la page web du CISSS de Lanaudière dans la section « *Professionnel* », sous l'onglet « *Cancérologie* ». Vous pouvez aussi y accéder rapidement via le lien suivant :

<https://www.cisss-lanaudiere.gouv.qc.ca/professionnels-de-la-sante/ressources-pour-les-professionnels/>

Des affiches pour vos salles d'attente, permettant d'informer votre clientèle, seront acheminées à votre clinique par courrier dans les prochains jours.

Pour toute question, nous vous invitons à communiquer avec le centre de coordination des services régionaux à l'adresse suivante :

[14ciessleran.pqdcs@ssss.gouv.qc.ca](mailto:14ciessleran.pqdcs@ssss.gouv.qc.ca)

Merci à vous pour votre collaboration.